

Département du Gard
Arrondissement de Nîmes
Ville de Bagnols-sur-Cèze

Délibération du Conseil municipal n° 2025-09-94
Séance du 24 septembre 2025

Objet : Installation d'un nouveau Conseiller municipal

Nombres d'élus total : 33		
présents	ayant donné procuration	absents
23	4	6

VOTE	
Prend acte	Contre : 0
	Abstention : 0

L'an deux mille vingt-cinq, le 24 septembre à 18 heures, le Conseil municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle multiculturelle - rue Racine, sous la Présidence de Monsieur Jean-Yves CHAPELET, Maire.

La convocation et l'ordre du jour ont été transmis le 17 septembre 2025

Conseillers municipaux présents : Jean-Yves CHAPELET, Maxime COUSTON, Michèle FOND-THURIAL, Christine MUCCIO, Christian BAUME, Jennifer OBID, Jean Christian REY, Monique GRAZIANO-BAYLE, Philippe BERTHOMIEU, Laurence SALINAS-MARTINEZ, Carine BOISSEL, Ali OUATIZERGA, Catherine HERBET, Michel SELLENS, Marilyne FOURNIER, Claude ROUX, Françoise SERVOL, Guillaume GARNIER, Jean-Louis MORELLI, Léopoldina MARQUES-ROUX, Bernard NASS, Guillaume SANCHEZ, Jérôme JACKEL

Conseillers municipaux absents ayant donné procuration : Justine ROUQUAIROL procuration à C. MUCCIO, Christian SUAU procuration à J C REY, Nicole SAGE procuration à P. BERTHOMIEU, Olivier WIRY procuration à G. SANCHEZ

Conseillers municipaux absents : Raymond MASSE, Mourad ABADLI, Sylvain HILLE, Karine GARDY, Pascale BORDES, Thierry VINCENT

Secrétaire de séance : Jean Christian REY

Objet : Installation d'un nouveau Conseiller municipal

L'article L.270 du Code électoral précise que le candidat venant sur une liste immédiatement après le dernier élu est appelé à remplacer le conseiller municipal élu sur cette liste dont le siège devient vacant pour quelque cause que ce soit.

L'article L.2121-4 du Code général des collectivités territoriales précise que la démission est définitive dès sa réception par le Maire.

En conséquence, suite au courrier de démission de Monsieur Michel CEGIELSKI du 21 septembre 2025, Monsieur Guillaume GARNIER de la liste « BAGNOLS 2020 - CONTINUONS ENSEMBLE » devient conseiller municipal.

Le Maire

Jean-Yves CHAPELET

